

Le *conseil Régional* de Bretagne, puis l'Assemblée de Bretagne, sous l'égide de DANIEL CUEFF et de la majorité **BRETAGNE MA VIE**, mettront en œuvre les propositions suivantes pour le logement et l'habitat, au cours du mandat 2021 – 2027.

Rendre possible le droit d'habiter sur le lieu choisi, pour chacune et chacun

Développer une ambition bretonne d'accueil durable



- > Favoriser l'installation de tous et l'équité dans l'accès au logement sur le territoire
- > Soutenir le développement d'une offre durable de résidences principales en accession à la propriété et en locatif

Fédérer et organiser les collectivités bretonnes autour d'un projet Régional



- > Organiser l'aménagement du territoire et l'action des collectivités sur le foncier
- > Favoriser les mutualisations d'expériences entre les collectivités bretonnes dans la mise en œuvre de leur politique logement

Favoriser la mixité sociale



- > Renforcer à tous les niveaux le logement inclusif : jeune, ancien, personnes en situation de handicap...
- > Favoriser la diversité des statuts d'occupation des logements

Développer la solidarité entre les collectivités



- > Élargir les réflexions du « Club des délégataires à la pierre »
- > Créer un observatoire régional du locatif et de l'accession sociale porté par le Club

Revendiquer le droit à l'expérimentation



- > Développer le tiers financeur, pour favoriser la rénovation globale des copropriétés et la transition énergétique
- > Favoriser le « vivre ensemble » grâce au logement inclusif au cœur de la ville et dans tous ses quartiers

Créer un Organisme de Foncier Solidaire (OFS)



- > de statut coopératif accompagné par l'Établissement Public Foncier de Bretagne
- > Massifier la requalification des centres-villes et des centres bourgs

Soutenir l'ambition de zéro artificialisation nette (ZAN) à horizon d'un mandat (2027). En gardant la cohérence du développement de la ville sur la ville et de la préservation des zones agricoles.